

Comité de quartier CLEMENCEAU-KIENER du vendredi 30 Septembre 2016

Centre Arago 19h - 21h

Introduction de Mme Voituriez, Maire de Loos présente au comité de 19H à 20H

Annonce de la pose de la première pierre le 15 octobre qui signifie le départ de la rénovation du quartier Clémenceau. Elle signale par ailleurs qu'une présentation de ce que va être l'école La Fontaine a été faite par les architectes du projet en ouverture du CM du 29/09

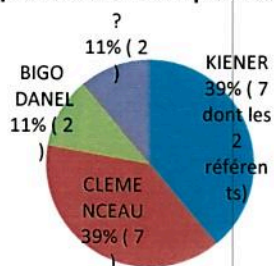
Mr Maertens , élu de liaison, premier adjoint , excusé

Mme Baldeyrou , élue de liaison, signale que les 2 référents élus habitent Kiener et qu'il est dommageable de ne pas avoir également à ce poste un habitant sur Clémenceau

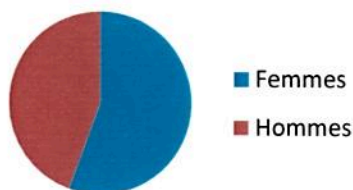
En présence de 18 habitants du quartier dont les référents en l'occurrence Mr El Kadiri et Mme Farelly qui se sont présentés car visiblement pas connus de tous.

Mr El Kadiri a proposé à l'assemblée de visiter son blog, traduisant selon lui son rôle de référent de quartier (référence Loos)

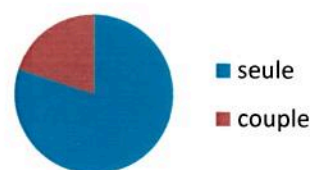
Répartition des habitants présents dans le quartier



Participation



Statut



Ordre du jour

Soyons acteur pour changer de regard

Intervenants : Armand Fornaciari, adjoint à la sécurité et Robert Herbier, chef de la police municipale

Parking public dépendance de la MEL, rue Clémenceau [Kiener] tout sauf sa vocation première de parking

Occupation par la jeunesse de Loos, voir d'ailleurs, territoire d'amusement l'été et le week end : musique, boissons, drogues.....

Place de la Fontaine [Clémenceau] idem

Près de l'espace « Ping- Pong » [Clémenceau] idem

Nuisance de bruit, sentiments d'insécurité, peur....

Détritus, car bien évidemment les détritus résultant de ces attroupements ne sont pas emmenés.

Pour information même si il existait des poubelles on n'y retrouverait pas les dits détritus les habitants [Kiener et Clémenceau] soulignent leur absence.[Ils restent et se souviennent de la réponse de l'ancienne majorité pas la peine pour y mettre le feu...].

- Intervention de Mr Herbier

Surtout de ne pas hésiter d'appeler la police municipale, de venir les voir afin de signaler ces habitudes comportementales afin qu'elle puisse intervenir, voir faire intervenir la police nationale (information du nombre d'appels 112 en 9 mois dont 25 du quartier)
S'il y a des appels des actions pourront être mis en œuvre (service de prévention, éducateurs de rue,...)

- Intervention de Mr Fornaciari

Au vu de l'augmentation de la pose du nombre de caméra de vidéo surveillance (objet d'une délibération de la veille au CM) dans la ville, il prend acte de la demande.

Existe-t-il une PM sur Loos ? Pourquoi ne voit-on pas plus de rondes de la PM ? La PN aux abonnés absents ?

- Intervention de Mr Herbiet

Loos c'est une superficie de 6,95 km² !!!!. Encore une fois n'hésitez pas à appeler (de plus assurance de confidentialité et d'anonymat)

- Intervention de Mr Fornaciari

Dans certaine condition et en fonction des périodes de l'année, la municipalité fait appel à des agents d'une société de surveillance (agents avec chiens)

Acquiescement des habitants sur la visibilité et le bénéfice de ces patrouilles

La vie dans notre quartier

Le point 1 n'a pas été abordé faute de temps (reporté au prochain CQ)

Le point 2

Le plan cadastral est consultable (démarche individuelle) au service de l'urbanisme. Il n'est malheureusement pas possible d'obtenir tous les propriétaires fonciers des espaces verts du quartier Kiener.

Certains sont connus et identifiés

- coté voie ferrée espace vert très mal entretenu (branches gênantes, barrière dangereuse...)

- Réponse de Mme le Maire

Le terrain appartient au voies ferrées de France.2 terrains leurs appartenant posent soucis sur Loos. Elle a déjà fait des courriers. Elle renouvellera sa demande, motivée d'une mise en demeure de danger. Mme Le Maire reconnait que l'interlocuteur n'est pas facile, mais s'il y va de surcroît de la sécurité pour les enfants, elle fera le nécessaire. . [Par ailleurs nos services techniques « jardin » étaient déjà intervenus pour pallier à ce manquement désagréable (voir réponse à un précédant cq)]

- coté chemin entre l'avenue Kiener et la Deûle le long du champ de maïs, véritable déchetterie.

- Réponse de Mr Herbiet

Il a entendu que la pose d'une barrière par le service technique est prévue dans le but d'empêcher les voitures de s'engager dans le chemin et d'y déverser le contenu des coffres.

Le point 3

Accès rue Galilée : rond point ?

- Réponse de Mr Fornaciari

La Mel a annulé le projet alors qu'il était en phase finale. Pourquoi ? la mairie va relancer.

Pose de ralentisseur sur cette dite rue ? vitesse excessive....

- Réponse de Mr Herbiet et de Mr Fornaciari

Des contrôles de vitesse (radar mobile) sont effectués très régulièrement.

A voir la possibilité d'installer un radar pédagogique à défaut de verbaliser ceux-ci ont une certaine incidence bénéfique sur le comportement des automobilistes

Demande de ralentisseur rue Pierre Gilles de Gennes

Idem à revoir et à rediscuter au prochain cq (aucune idée bien arrêtée n'est sortie du débat, brouillon, faute de temps...)

Le point 4 n'a pas été abordé faute de temps (reporté au prochain CQ)

Le point 5 n'a pas été abordé faute de temps (reporté au prochain CQ)

Le point 6

Parole aux habitants présents

Absence de distribution des flyers (Clémenceau)

Une habitante demande pourquoi des affiches (ex date CQ) ne sont pas collées sur la porte du centre Arago ? Endroit très visible de tous car très fréquenté

Absence de poubelles (Kiener, Clémenceau)

Absence de distributeurs de sacs à déjections (Clémenceau)

Les habitants du secteur de Bigot Danel, Clémenceau ont des difficultés de se faire entendre dans un CQ égocentré sur Kiener.

Parole aux habitants par mail (un moyen de pouvoir se faire entendre et participer à la vie du quartier)

Retour sur le point 3 ralentisseurs sur la rue de Gennes

Avec les voitures modernes, un rehausseur de chaussée n'est pas suffisant et les motos ne s'en soucient pas. Proposition rétrécir la route en créant une chicane, obligeant chaque conducteur à se déporter sur la gauche pour y entrer après le passage d'une balise de « céder le passage ».

Idée sur le point 5

Pour le nom du quartier après des recherches historiques

-le quartier du marais Le Bel ou le quartier de la Cense Le Bel

Idée

Création d'une adresse mail pour chaque quartier et la noter sur les flyers afin que les personnes ne pouvant être présentes le jour du comité puissent donner leur avis.